

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Domanys - 9 rue de Douaumont - 89000 Auxerre, tél. : 03-86-49-50-00, adresse internet : <http://www.domanys.fr>.
SIRET : 382820033 00019

Correspondant : Mme la Directrice Générale,
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs.

Groupement d'acheteurs : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://www.ternum-bfc.fr>

En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, l'entreprise dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Il est fortement conseillé de s'inscrire sur <https://www.ternum-bfc.fr> pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées.

Identification interne de la consultation : **StJulienduSault-reha-56logts**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

- Procédure adaptée ouverte
- Procédure adaptée restreinte

Technique d'achat :

- Accord cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

Date et heure limite de réception des plis : 31 mai 2021 à 17h00

Présentation des offres par catalogue électronique :

- exigée
- autorisée
- interdite

Nombre maximum de candidats : sans objet

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : OUI NON

Variantes imposées

Ce dossier comporte des variantes imposées par DOMANYS :

OUI NON

Variantes proposées

DOMANYS autorise le candidat à proposer des variantes OUI NON

Critères d'attribution :

Le marché est attribué au candidat qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse au vu d'un classement des offres, réalisé sur la base des critères pondérés comme suit :

➔ valeur technique de l'offre : 55 %

➔ prix : 35 %

➔ délai : 10%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Réhabilitation de 56 logements à SAINT JULIEN DU SAULT, 4 et 6 rue de la Croix Robert

Code CPV principal : 45000000

Lieu d'exécution : code NUTS = FRC14

Type de marché : Travaux Fournitures Services

Description succincte du marché :

Réhabilitation de 56 logements.

Lieu principal d'exécution :

4 et 6 rue de la Croix Robert à St Julien du Sault.

Durée du marché :

Le délai d'exécution est fixé à l'article 4.1 du C.C.A.P.

Date prévisionnelle de commencement du marché :

🗓 septembre 2021

La consultation comporte des tranches : OUI NON

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : OUI NON

Clause obligatoire d'insertion par l'activité économique

DOMANYS dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

Cette clause est applicable aux lots identifiés dans l'annexe n°1 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Chaque entreprise qui se verra attribuer un de ces lots, devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

L'article 1-2 du CCAP précise à cet égard les différentes modalités envisageables de mise en œuvre de cette action d'insertion.

La Maison de l'Emploi et de la formation de l'Auxerrois a mis en place un dispositif d'accompagnement pour faciliter la mise en œuvre de la clause sociale. Ce dispositif est identifié à l'article 1-3 du CCAP.

ATTENTION :

LES CANDIDATS NE SONT PAS AUTORISÉS À FORMULER DANS LEUR OFFRE DES RÉSERVES SUR LA CLAUSE OBLIGATOIRE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.

UNE OFFRE QUI NE SATISFERAIT PAS À CETTE CONDITION D'EXECUTION SERA DÉCLARÉE NON-CONFORME AU MOTIF DU NON-RESPECT DU CAHIER DES CHARGES.

Section 5 : Lots

Marché alloti : OUI NON

Lot n°008 : VRD (clause insertion)

Lot n°101 : Désamiantage

Lot n°141 : Echafaudage

Lot n°175 : Charpente Couverture Zinguerie

Lot n°250 : Menuiseries métalliques

Lot n°265 : Menuiseries extérieures PVC

Lot n°270 : Menuiseries intérieures

Lot n°300 : Ventilation

Lot n°400 : Plomberie - sanitaire & ECS

Lot n°415 : Chauffage

Lot n°470 : Electricité

Lot n°550 : Peinture et revêtement de sol

Lot n°570 : Carrelage et faïence

Lot n°595 : Isolation thermique ext. et peintures

Possibilité de soumissionner pour :

un lot

plusieurs lots

l'ensemble des lots

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : OUI NON

Concernant tous les lots, une visite est obligatoire. *(le certificat de visite est à faire remplir et à remettre à l'appui de l'offre)*

Pour cette visite,

des permanences sont tenues **les mardis 11 et 18/05/2021 / jeudis 06 et 20/05/2021 de 10h à 12h**. Les entreprises prendront rendez-vous auprès de Monsieur LIEBUS, en appelant le 06.33.34.24.99 entre 8 h 00 et 12 h 00.

Ce dossier comporte des options :

OUI NON

Prestations supplémentaires éventuelles : NON OUI

Modalités de financement : subvention EFFILOGIS, prêt CDC, Fonds propres

Modalités de paiement : maximum 30 jours

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Vous pouvez répondre soit seul, soit en groupement momentané d'entreprises.

Domanys n'impose aucune forme de groupement particulière (solidaire ou conjoint).

En cas de groupement d'entreprises :

- Le mandataire sera solidaire ayant la capacité juridique, technique et financière d'assurer l'exécution du marché en cas de défaillance d'un des membres du groupement et disposant des assurances professionnelles correspondantes.
- Une annexe à l'acte d'engagement précisera la répartition des missions pour chaque entreprise, conformément à la convention écrite passée entre les différentes entreprises du groupement définissant les règles de fonctionnement du groupement. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander la production de cette convention.

Vous avez même la possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. Dans ce cas, toutefois, la même entreprise peut faire partie de plusieurs groupements concurrents à condition de ne pas être plus d'une fois mandataire.

Important : la composition du groupement ne peut être modifiée une fois les candidatures et les offres remises.

Vos questions durant la mise en concurrence :

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme Territoires Numériques, étant entendu que nous n'enverrons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des candidatures.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précision en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ par le biais de la plate-forme : <https://ternum-bfc.fr>

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site : <https://ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les candidatures doivent être remises ou envoyées :

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://ternum-bfc.fr>

Voir le détail de la présentation des dossiers de candidature et offre dans le règlement de consultation.

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.

Copie de sauvegarde : l'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé ; elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9 rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant la date et heure fixées par le présent document, par voie postale en recommandé avec avis de réception.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre conformément aux articles 3.5 et 3.6.

Unité monétaire : EURO

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif – 22 rue Assas – 21000 DIJON, tél : 03.80.73.91.00, télécopieur : 03.80.73.39.89

Date d'envoi du présent avis : 20 avril 2021